

# L'ÉTUDE DE 2002 SUR LA GARDE D'ENFANTS AU MANITOBA



Enfants en santé Manitoba  
Les enfants et les familles d'abord

Manitoba 

## Paramètres de l'étude de 2002 sur la garde d'enfants au Manitoba :

- La garde d'enfants se définit comme la garde régulière d'un enfant par un autre adulte que ses parents une demi-journée ou plus par semaine. Cette définition englobe la garde d'enfants en garderie, qu'elle soit rémunérée ou non, et la garde d'enfants par un proche ou une autre personne, que ce soit en milieu familial, par un gardien ou une gardienne d'enfants ou dans une prématernelle.
- L'étude portait sur 100 services de garde et sur 144 fournisseurs de services de garde.
- Dans le cadre de l'étude, on a cherché à brosser le portrait le plus exhaustif possible des services de garde autorisés dispensés en français en 2002. L'étude est moins représentative des services de garde non autorisés, étant donné qu'ils ne font l'objet d'aucune liste complète. Tous les services de garde en établissement et les services de garde en milieu familial ont accepté de prendre part à l'étude, mais 28 fournisseurs de services de garde en résidence privée ont refusé d'y participer.
- L'information a été recueillie dans le cadre d'entretiens en personne.
- Une évaluation exhaustive de la qualité des services de garde (comme la Early Childhood Environment Rating Scale [échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire]) dépassait la portée de cette étude.
- Tous les participants à l'étude ont donné leur consentement éclairé en matière de confidentialité.

## PRÉSENTATION

Au cours de leur petite enfance, la plupart des jeunes francophones du Manitoba bénéficient de services de garde. Dans cette optique, la présente étude se révélera utile pour comparer des renseignements actuellement colligés sur les services de garde dispensés en français.

L'un des plus importants défis que doit relever la population franco-manitobaine consiste à transmettre la maîtrise de la langue française aux nouvelles générations. Actuellement, 68 % des enfants âgés de moins de 18 ans sont issus d'une famille dans laquelle l'un des parents parle le français et l'autre parent, une autre langue. Le français n'est transmis qu'à environ 16 % des enfants issus de ces familles. Au sein de la population franco-manitobaine, les Centres de la petite enfance et de la famille et les services de garde ont deux objectifs :

- Le développement complet de l'enfant
- L'acquisition de la langue française

Dans le cadre de l'étude, on a recueilli des données relatives à tous les types

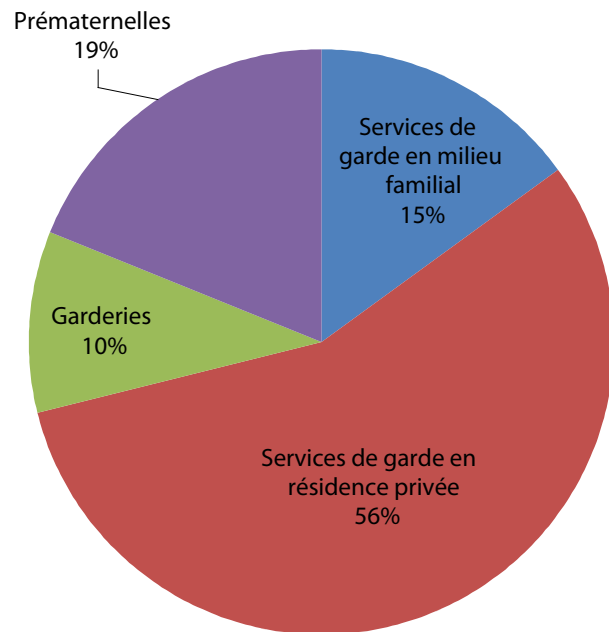
de services de garde auxquels avaient accès les familles francophones en 2002 : garderie, service de garde à domicile et service de garde non autorisés. L'étude a été menée dans les régions représentées par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), dont les 22 écoles sont disséminées dans l'ensemble de la province : six sont situées dans la région de Winnipeg, trois dans le sud, six dans l'est et sept dans l'ouest.

Un grand nombre d'études portent exclusivement sur les garderies ou sur les services de garde autorisés. Or, comme un grand nombre de fournisseurs de services de garde non autorisés ont participé à cette étude, celle-ci offre un point de vue unique et précieux sur ce type de service.

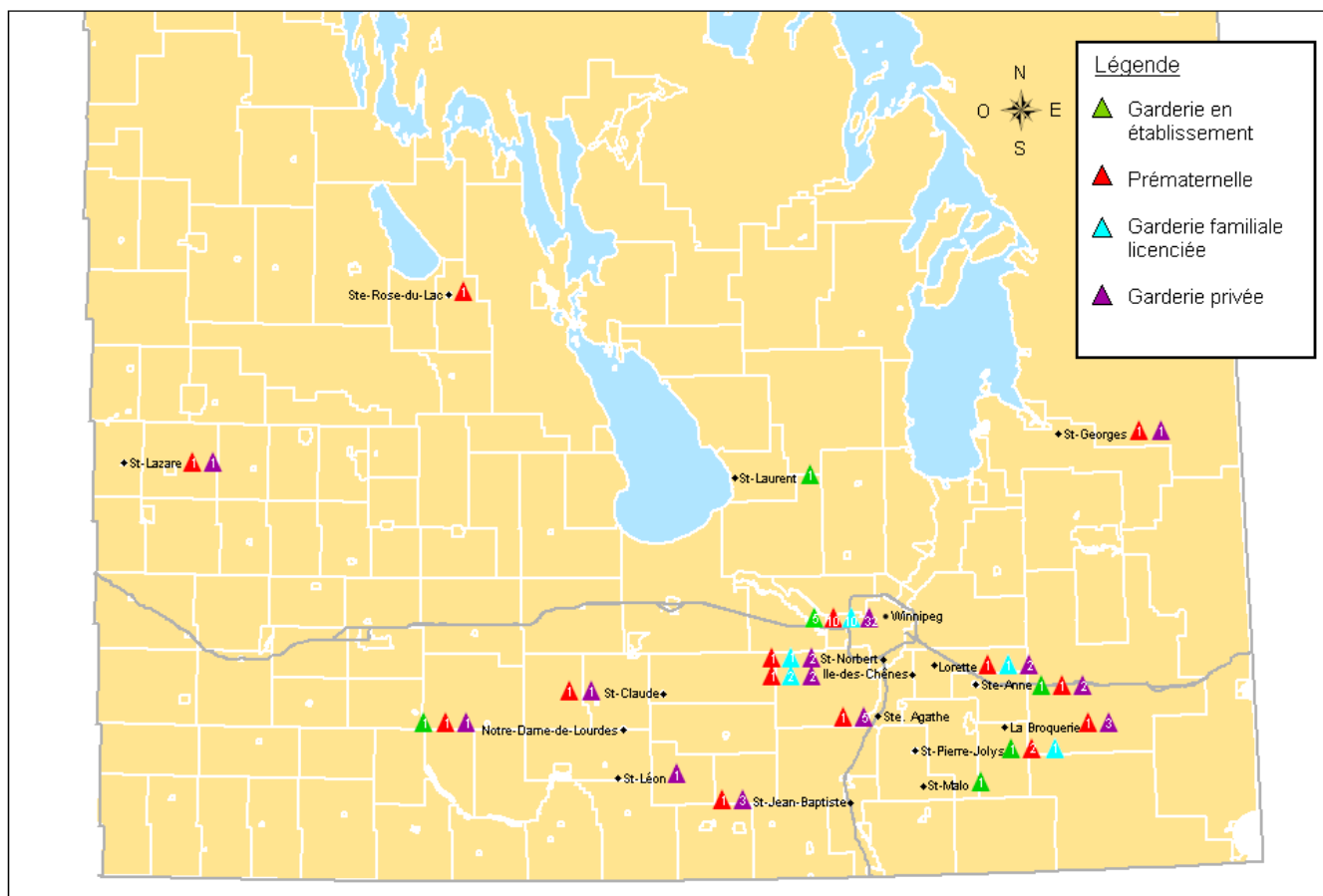
*Cette étude a été financée conjointement par Ressources humaines et Développement social Canada et par Enfants en santé Manitoba.*



Comme en témoigne le diagramme à secteurs ci-dessus, dans la majorité des cas (56 %), la garde d'enfants dans la communauté francophone se fait en résidence privée. Les garderies correspondent à un faible pourcentage (10 %) de l'ensemble des services de garde disponibles. De plus, tous les fournisseurs de services de garde ont été interviewés dans chaque type de service. La majorité d'entre eux travaillent en résidence privée (39 %). Les autres travaillent en garderie (32 %), dans une prématernelle (19 %) ou dans un service de garde en milieu familial (10 %).



### Étude: Les types de garderies par communauté 2002



## GARDERIES

On définit les garderies comme des établissements autorisés destinés à la garde d'enfants âgés de 3 mois à 12 ans. Les garderies offrent des services de garde à temps plein.

### Activités

Le premier tableau à la page suivante illustre la fréquence à laquelle certaines activités sont pratiquées en garderie : quotidiennement, quelques fois par semaine ou une fois par semaine.

### Langue

Les participants ont été invités à préciser la langue la plus souvent parlée par les enfants de la garderie.

- Dix pour cent (10 %) ont répondu l'anglais.
- Soixante pour cent (60 %) ont répondu le français.
- Trente pour cent (30 %) ont répondu que l'anglais et le français étaient parlés aussi souvent.



### Participation des parents

D'après les participants à l'étude, les parents prennent part à la prise de décision concernant le programme :

- Soixante pour cent (60%) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.
- Quarante pour cent (40 %) ont répondu jamais.

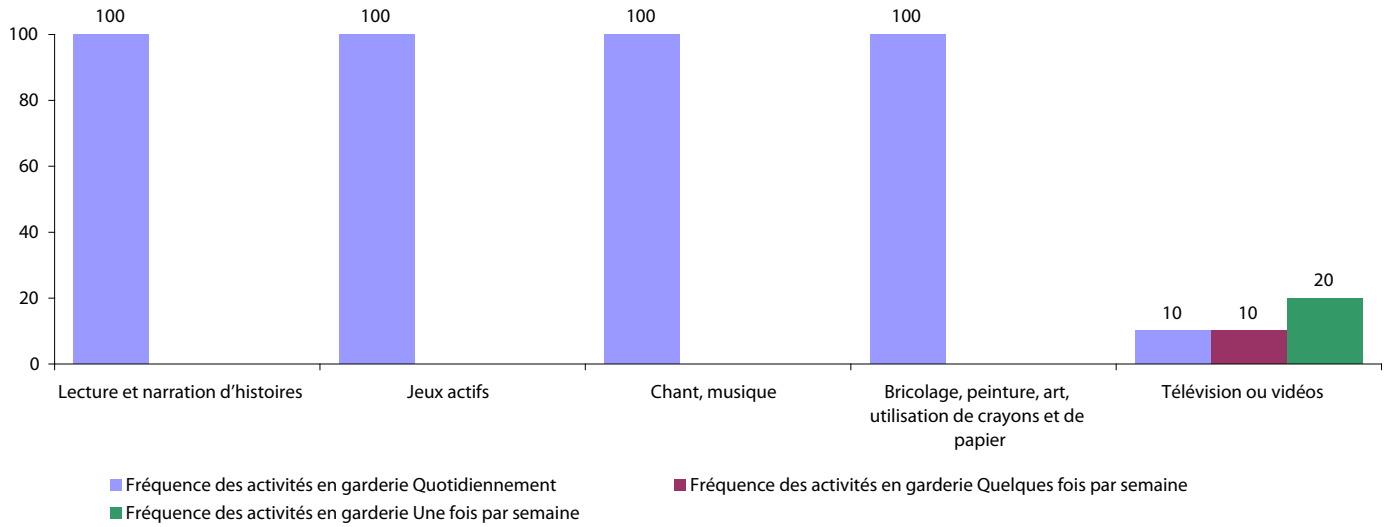
D'après les participants, les parents discutent de questions liées à la garde des enfants avec les fournisseurs de services de garde :

- Soixante-dix pour cent (70 %) ont répondu quotidiennement ou une fois par semaine.
- Trente pour cent (30 %) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.

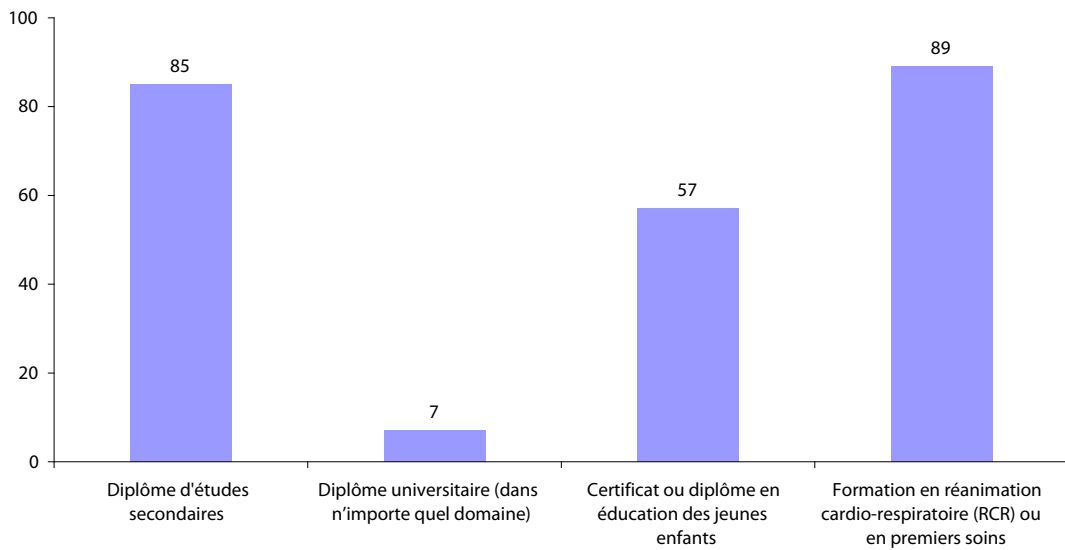
### La profession de gardien ou de gardienne d'enfants

Soixante-quatorze pour cent (74 %) des fournisseurs de services de garde travaillant en garderie considèrent la garde d'enfants comme leur profession. Les tableaux à la page suivante démontrent la formation et la satisfaction professionnelle des fournisseurs de services de garde.

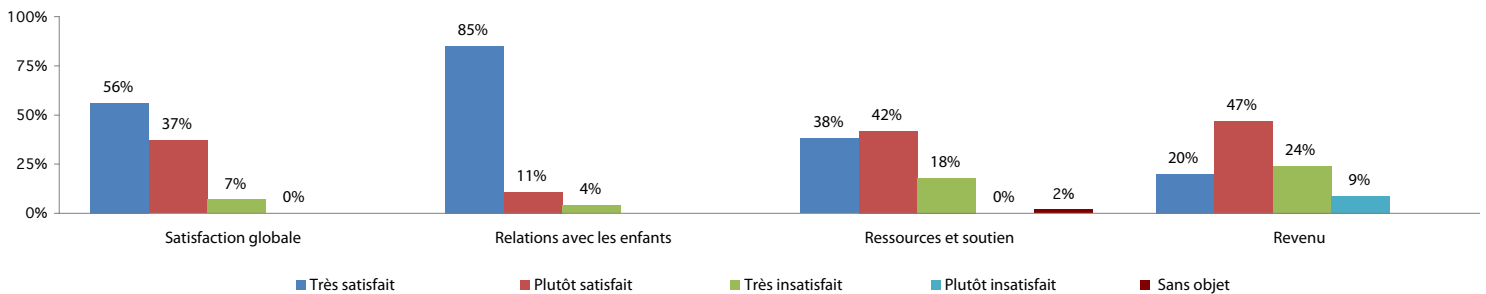
## FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS EN GARDERIE



## FORMATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE GARDE – GARDERIES



## SATISFACTION PROFESSIONNELLE DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE GARDE TRAVAILLANT EN GARDERIE





## PRÉMATERNELLES

Les prématernelles sont des établissements autorisés destinés à la garde d'enfants de moins de six ans. Les prématernelles offrent un service de garde à temps partiel, habituellement de deux à trois heures par jour, de deux à cinq jours par semaine.

### Activités

Le premier tableau à la page suivant illustre la fréquence à laquelle certaines activités sont pratiquées à la prématernelle : quotidiennement, quelques fois par semaine ou une fois par semaine.

### Langue

Les participants ont été invités à préciser la langue la plus souvent parlée par les enfants de la prématernelle.

- Onze pour cent (11 %) ont répondu l'anglais.
- Soixante-trois pour cent (63 %) ont répondu le français.
- Vingt-six pour cent (26 %) ont répondu que l'anglais et le français étaient parlés aussi souvent.

### Participation des parents

D'après les participants à l'étude, les parents prennent part à la prise de décision concernant le programme :

- Soixante et un pour cent (61 %) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.
- Trente-neuf pour cent (39 %) ont répondu jamais.

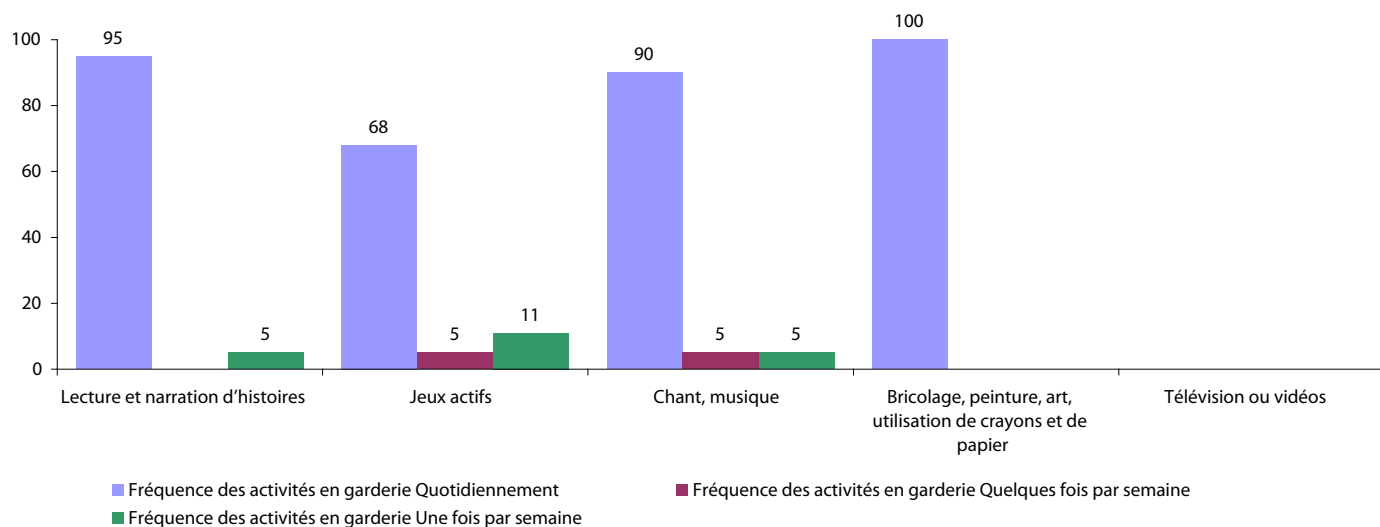
D'après les participants, les parents discutent de questions liées à la garde des enfants avec les fournisseurs de services de garde :

- Seize pour cent (16 %) ont répondu quotidiennement ou une fois par semaine.
- Soixante et quatorze pour cent (74%) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.
- Onze pour cent (11 %) ont répondu jamais.

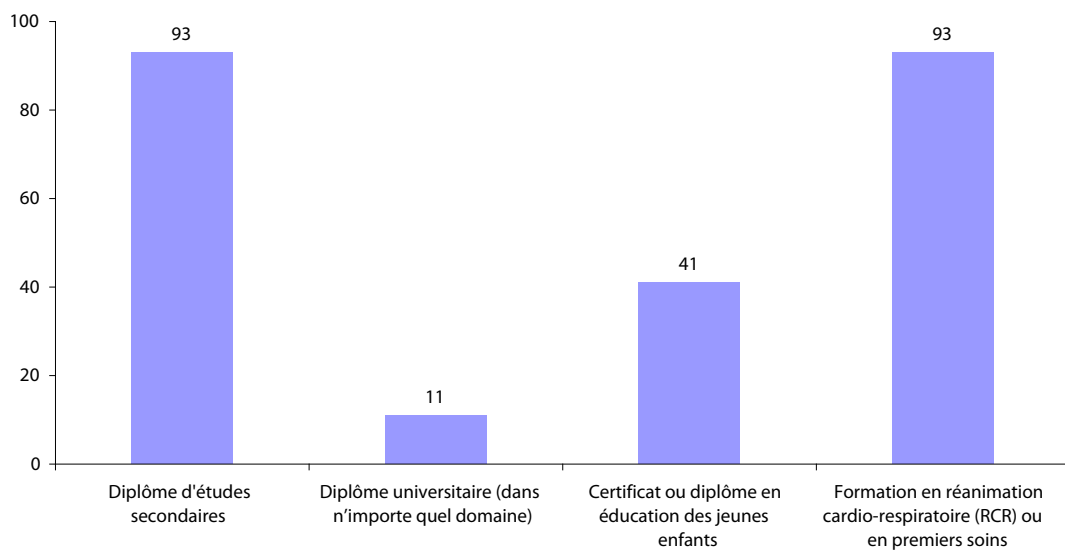
### La profession de gardien ou de gardienne d'enfants

Quatre-vingt-douze (92 %) pour cent des fournisseurs de services de garde travaillant dans une prématernelle considèrent la garde d'enfants comme leur profession. Les tableaux à la page suivante démontrent la formation et la satisfaction professionnelle des fournisseurs de services de garde.

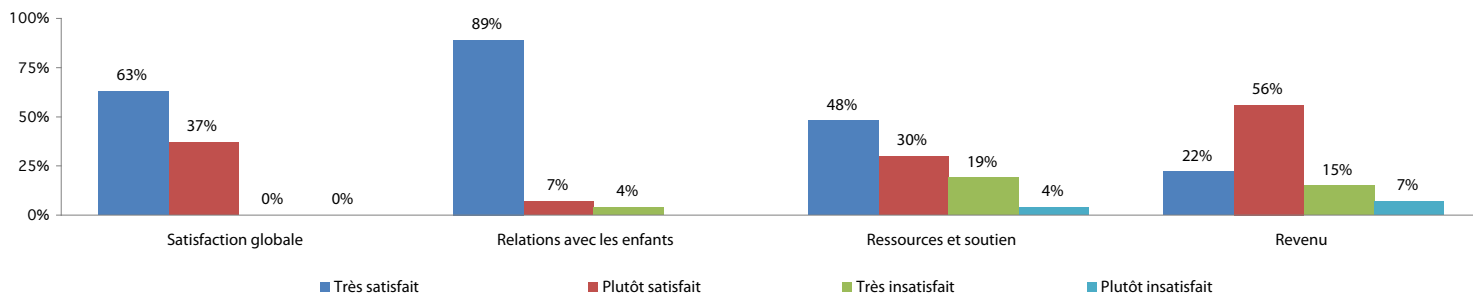
## FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DANS LES PRÉMATERNELLES



## FORMATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE GARDE – PRÉMATERNELLES



## SATISFACTION PROFESSIONNELLE DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE GARDE TRAVAILLANT DANS UNE PRÉMATERNELLE





## SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Les services de garde en milieu familial sont autorisés et dispensés dans le domicile du fournisseur, qui assure la garde d'un maximum de huit enfants.

### Activités

Le premier tableau à la page suivant illustre la fréquence à laquelle certaines activités sont pratiquées dans les services de garde en milieu familial : quotidiennement, quelques fois par semaine ou une fois par semaine.

### Langue

Les participants ont été invités à préciser la langue la plus souvent parlée par les enfants du service de garde en milieu familial.

- Quatre-vingts (80 %) ont répondu le français.
- Zéro pour cent (0 %) ont répondu l'anglais.
- Vingt pour cent (20 %) ont répondu que l'anglais et le français étaient parlés aussi souvent.

### Participation des parents

D'après les participants à l'étude, les parents prennent part à la prise de décision concernant le programme :

- Huit pour cent (8 %) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.
- Quatre-vingt-douze pour cent (92 %) ont répondu jamais.

D'après les participants, les parents discutent de questions liées à la garde des enfants avec les fournisseurs de services de garde :

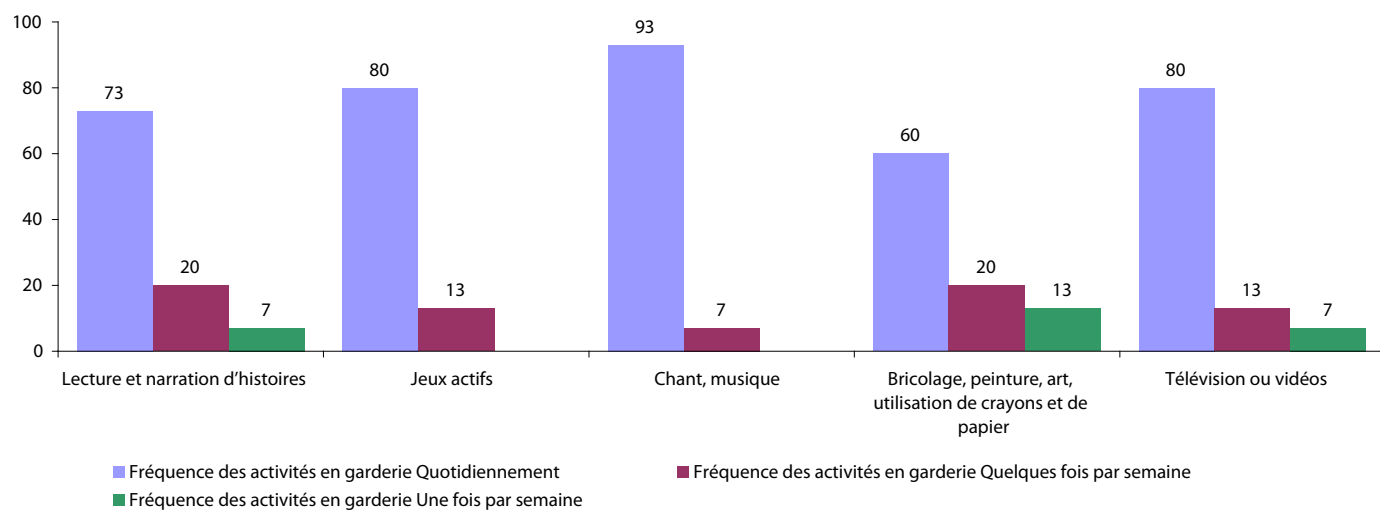
- Soixante-quatre pour cent (64 %) ont répondu quotidiennement ou une fois par semaine.
- Vingt et un pour cent (21 %) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.
- Quatorze pour cent (14 %) ont répondu jamais.

### La profession de gardien ou de gardienne d'enfants

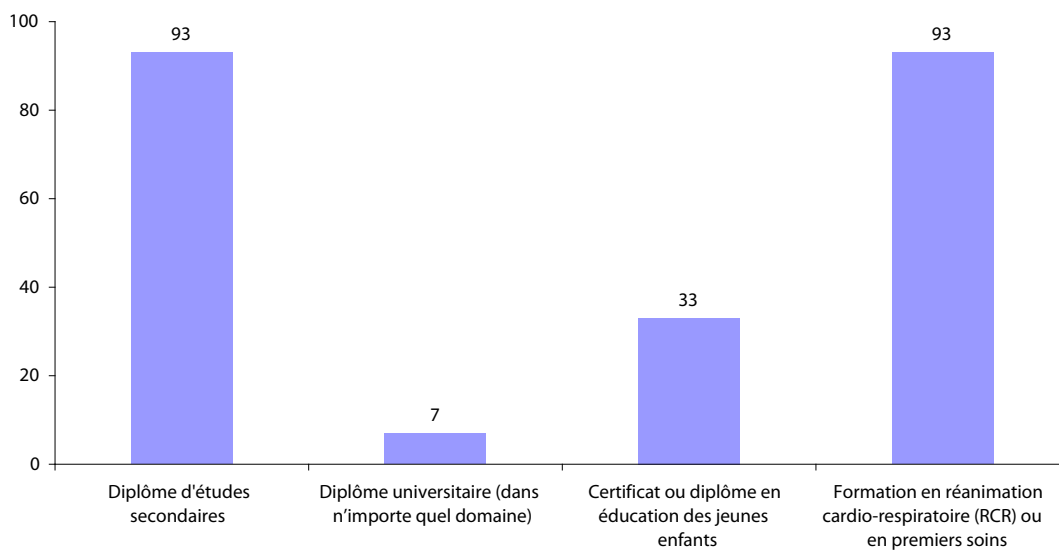
Quatre-vingt-treize pour cent (93 %) des fournisseurs de services de garde travaillant dans un service de garde en milieu familial considèrent la garde d'enfants comme leur profession. Les tableaux à la page suivante démontrent la formation et la satisfaction professionnelle des fournisseurs de services de garde.



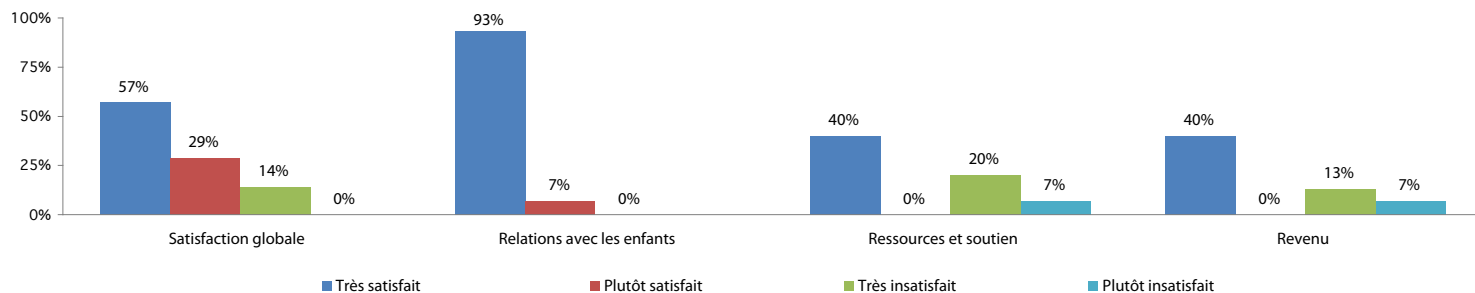
## FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DANS LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL



## FORMATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE GARDE – SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL



## SATISFACTION PROFESSIONNELLE DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL



## SERVICES DE GARDE EN RÉSIDENCE PRIVÉE

Les services de garde en résidence privée sont non autorisés et dispensés dans le domicile du fournisseur ou dans celui où réside l'enfant. Le fournisseur peut être un grand-parent, un proche, un voisin, un ami ou une personne qui garde l'enfant régulièrement.

### Activités

Le premier tableau à la page suivant illustre la fréquence à laquelle certaines activités sont pratiquées dans les services de garde en résidence privée : quotidiennement, quelques fois par semaine ou une fois par semaine.

### Langue

Les participants ont été invités à préciser la langue la plus souvent parlée au sein du service de garde en résidence privée.

- Cinq pour cent (5 %) ont répondu l'anglais.
- Quatre-vingt-deux pour cent (82 %) ont répondu le français.
- Treize pour cent (13 %) ont répondu que l'anglais et le français étaient parlés aussi souvent.

### Participation des parents

D'après les participants à l'étude, les parents prennent part à la prise de décision concernant le programme :

- Six pour cent (6 %) ont répondu quotidiennement ou une fois par semaine.
- Dix-sept pour cent (17 %) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.
- Soixante-dix-sept pour cent (77 %) ont répondu jamais.



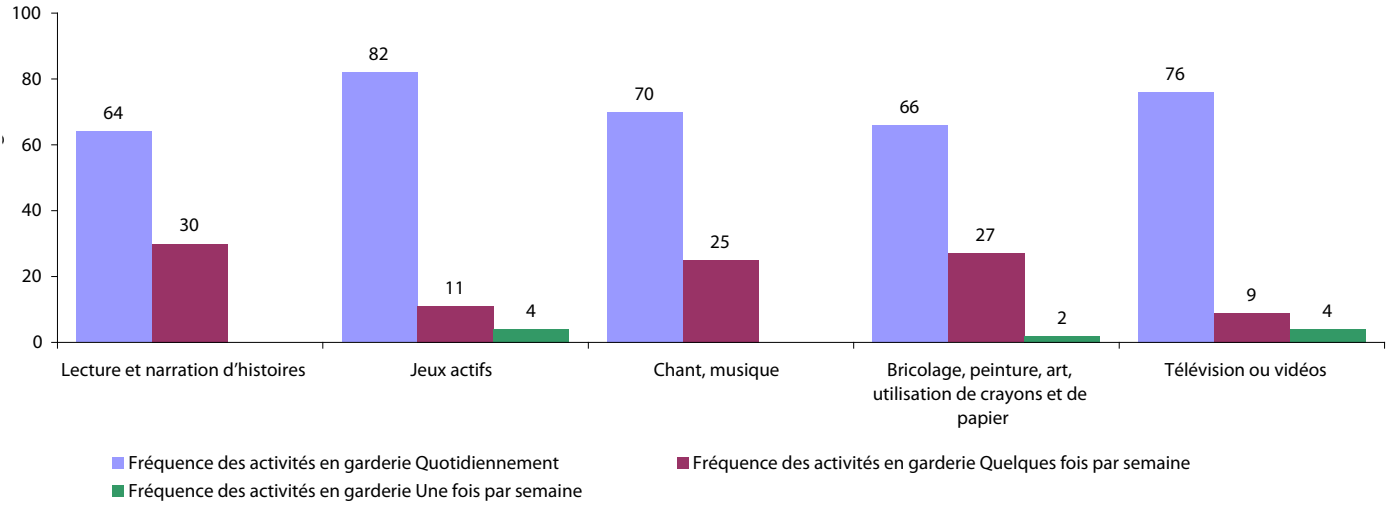
D'après les participants, les parents discutent de questions liées à la garde des enfants avec les fournisseurs de services de garde :

- Trente pour cent (30 %) ont répondu quotidiennement ou une fois par semaine.
- Quarante et un pour cent (41 %) ont répondu une fois par mois ou à l'occasion.
- Vingt-neuf pour cent (29 %) ont répondu jamais.

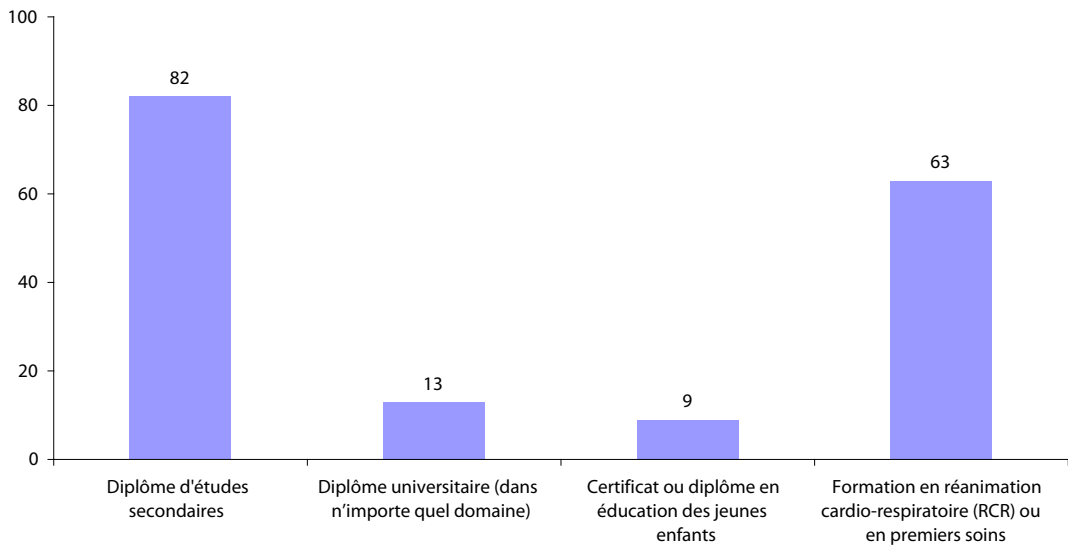
### La profession de gardien ou de gardienne d'enfants

Soixante-seize pour cent (76 %) des fournisseurs de services de garde travaillant dans un service de garde en résidence privée considèrent la garde d'enfants comme leur profession. Les tableaux à la page suivante démontrent la formation et la satisfaction professionnelle des fournisseurs de services de garde.

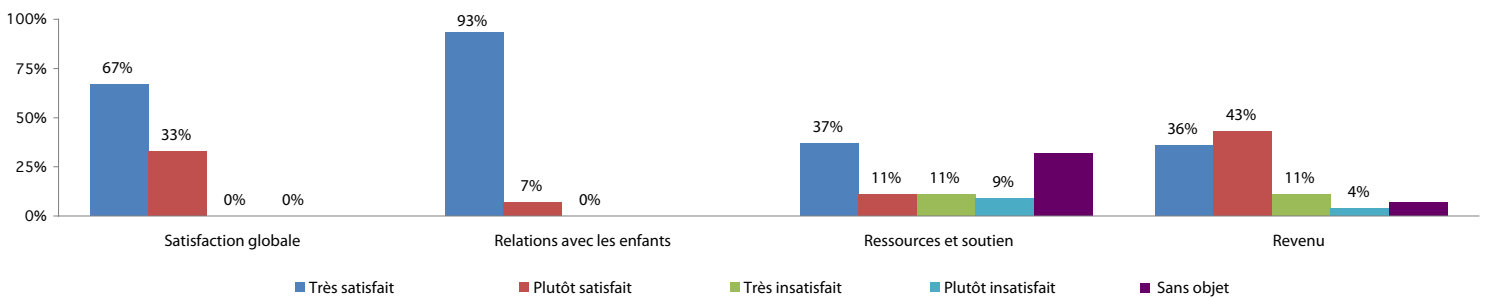
### SERVICE DE GARDE EN RÉSIDENCE PRIVÉE



### SERVICE DE GARDE EN RÉSIDENCE PRIVÉE



### SATISFACTION PROFESSIONNELLE DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE GARDE EN RÉSIDENCE PRIVÉE





## Que s'est-il passé depuis 2002?

En 2002, le gouvernement du Manitoba a mis en place son plan quinquennal en matière de services de garde pour enfants. Voici quelques-uns des changements qui se sont produits depuis dans le domaine des services de garde au Manitoba :

- Le salaire des éducateurs et des éducatrices des jeunes enfants a augmenté de 15 %.
- Le salaire des fournisseurs de services de garde en milieu familial a augmenté de 12 %.
- Deux cent soixante-cinq (265) personnes de plus ont obtenu un diplôme d'éducateur des jeunes enfants.
- Quatre mille trois cent deux (4 302) nouvelles places subventionnées ont été créées en garderie.
- Deux cent cinquante et une (251) bourses de formation ont été accordées à des fournisseurs de services de garde en milieu familial et à des aides des services à l'enfance.

Parmi les initiatives et l'aide financière destinées aux étudiants francophones figurent notamment :

- Une bourse annuelle de 250 \$ pour encourager les aides des services à l'enfance à entreprendre une formation.
- Un programme de soutien pour le paiement des droits de scolarité destiné aux étudiants qui entreprennent un programme d'éducation de la petite enfance dans les collèges du Manitoba, notamment au Collège universitaire de Saint-Boniface.
- Une subvention de remplacement de personnel visant à couvrir les frais afférents à l'embauche d'un suppléant pendant qu'un aide des services à l'enfant actuellement en poste suit un cours en éducation de la petite enfance, notamment au Collège universitaire de Saint-Boniface.

## CONCLUSION

L'information recueilli en 2002 illustre les caractéristiques générales de chaque type de service de garde. Les parents, les spécialistes et les décideurs peuvent utiliser ces données pour prendre des décisions éclairées qui répondent aux besoins des enfants francophones.

## REMERCIEMENTS

Les partenaires de cette étude souhaitent adresser leur reconnaissance et leurs remerciements à l'ensemble du personnel des garderies et des fournisseurs de services de garde francophones qui ont généreusement fait don de leur temps et de leurs connaissances pour mener à bien ce projet unique.

### **Bureau d'Enfants en santé Manitoba**

114, rue Garry, bureau 219

Winnipeg (Manitoba) R3C 4V6

Tél. : (204) 945-2266

Sans frais : 1 888 848-0140

Télééc. : (204) 948-2585

Courriel : [healthychild@gov.mb.ca](mailto:healthychild@gov.mb.ca)

[www.manitoba.ca/enfantsensante](http://www.manitoba.ca/enfantsensante)